



MSolidR



Aller vers

Mutualisation des activités locales de solidarité

Point d'échange mobile

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis plusieurs années Emmaüs s'interroge sur la possibilité de mieux faire connaître et d'étendre l'action des SOS Familles au niveau des partenaires (administratifs, associatifs, politiques...) et auprès des publics aidés.

Or pour être entendu et reconnu, il faut être vu.

Avec Emmaüs, nous proposons ce projet de bureau mobile solidaire (MSolidR) pour répondre à ce défi, tout en évitant de créer un *bureau des pleurs* de plus, et en valorisant ce qui fait le succès des SOS Familles, notamment l'image du bénéficiaire d'un SOS Familles qui de personne aidée devient aidante, en remboursant les avances et en permettant d'aider d'autres familles.

Ce point mobile MSolidR porte l'ambition d'aller vers les gens qui rencontrent des problèmes sociaux et qui ont besoin d'être écoutés. Voilà 4 promesses de ce bureau mobile :

- Etre là, avec un accueil convivial
- Ecouter, avec bienveillance
- Faire remonter les problèmes rencontrés
- Rechercher ensemble les meilleures solutions, orienter vers les bonnes structures locales

Nos structures étant limitées en moyens humains et financiers, nous pensons que pour ne pas les dénaturer, il est nécessaire de s'appuyer sur une association qui pourrait en même temps récolter des fonds et avoir davantage de moyens humains, des nouveaux bénévoles, MSolidR pourrait recruter des services civiques et des salariés intéressés par le domaine social. Cette diversité des employés apportera une complémentarité de vues et d'idées. Il s'agit au final d'avoir une couverture des territoires plus importante, plus rapide et à moindre coût sans multiplier les lieux d'accueil.

C'est ce que propose le projet bureau mobile MSolidR, détaillé en annexe ci-jointe.

A noter : le samedi 14 décembre 15h, bienvenue au pot de lancement du bureau mobile MSolidR lors de la journée porte ouverte des associations, 11 rue des anciennes mairies 92000 Nanterre

Nanterre le 6 décembre 2024, Simon Weiner

Annexe 1 : les 10 raisons pour adhérer à ce projet

Annexe 2 : Projet MSolidR

ANNEXE 1 : les 10 raisons (des associations ou collectifs d'association, mairies, départements et régions) pour adhérer au projet MSolidR

1. **Aller vers et travailler sur le non recours droit** (30 à 40 % de non recours au droit actuellement) pour des gens qui ne peuvent pas être atteints par des systèmes conventionnels, ou qui n'iront pas là où ils ont échoué dans leur démarche
2. **Orienter vers les services sociaux et associations locales d'entraides solidaires**, avec une mise à jour continue de leur efficacité, notamment par les discussions avec les personnes accueillies qui les ont ou non utilisés. Cela permettra d'avoir une connaissance actualisée et plus intéressante du terrain.
3. **Donner plus de visibilité aux SOS Familles** : être vu, être reconnu et entendu
4. **Occuper davantage le territoire**, par des bureaux mobiles MSolidR
5. **Trouver des bénévoles plus facilement** en étant plus présent de façon active sur le terrain
6. **Mutualiser des outils** de comptabilité, de communication, et partager des aides informatiques avec Emmaüs Connect par exemple.
7. **offrir des kits pour pouvoir réduire les charges courantes** au plus démunis (exemples : les assurances, mutuelle, économies d'énergie, charges de téléphone, remplacement de la cigarette par le vapotage pour faire une économie de plus de 50 %)
8. **Diversifier nos sources de financement**
9. **Avoir du personnel pour renforcer le travail des bénévoles** et une présence nationale plus étendue (un salarié responsable de chaque point mobile, des services civiques, des stagiaires d'écoles de formation des travailleurs sociaux ...)
10. **Etre reconnu comme baromètre social** sur les problèmes de précarité, participer à des mouvements nationaux, colloques... pour redonner une parole à ceux qui l'ont perdue.

ANNEXE 2 : le projet MSolidR de point conseil mobile

Contexte

Dans le contexte social, sanitaire et politique actuel, il semble essentiel de faire place aux « associations de proximité des quartiers populaires » qui, ces dernières années, ont prouvé leur utilité et leur réactivité en agissant rapidement par des actions solidaires suite à la crise COVID. Dans ces quartiers, le constat de surpeuplement des logements (32% du Grand PARIS) a été parfois dévastateur pour la vie familiale ; les salariés y exercent souvent dans des secteurs professionnels surexposés mais essentiels (livreurs, caissières, aide à domicile) ou subissent un chômage souvent partiel (restauration, petits boulots, surveillance de cantine..). En parallèle, ces quartiers sont généralement pauvres en équipements et services, malgré les multiples programmes de politiques de la Ville, car la solidité des biens collectifs et services a été mise à mal pendant la pandémie^{i.ii}. La mauvaise image publique de ces territoires stigmatise leurs habitants en recherches d'emplois ou de stages. Par ailleurs, on constate actuellement un appauvrissement général suite à la pandémie et aux excès de la dématérialisation², avec une hausse importante du non recours au droit³. Ce projet de

¹la crise mondiale a révélé les défauts d'articulation entre les institutions porteuses du bien commun, leur repli, et les limites d'une réponse sociale adaptée qui ont révélé le poids croissant des vulnérabilités

² Rapport sur la pauvreté 2024 Secours catholique Caritas France

point d'échange mobile solidaire proposera dans des lieux fréquentés (place du marché, devant la Poste, ou lors d'événements locaux) une permanence d'informations sociales et d'associations d'aide comme SOS Familles Emmaüs notamment, avec un « Point Conseil Budget » qui permettront d'aider y compris financièrement certaines familles avec l'aide de personnes formées sur les questions budgétaires. **La situation de crise** a montré la force particulière de solidarités d'habitants entre eux, leur capacité à innover, proposer des actions collectives de « care », en échangeant soutiens réciproques, écrits, musiques, conseils éducatifs, sociaux et culinaires. Ainsi, ils sont porteurs d'un bien commun dépassant les intérêts individuels et se sont tournés vers les associations locales qui se sont adaptées face aux épisodes extrêmes et imprévisibles dues au COVID. En retour, il a été célébré ces initiatives citoyennes locales, les intelligences collectives agiles et immédiates dans un « agir urbain ».

Les publics sont des personnes en difficulté, des familles dont parfois un parent est en situation irrégulière, ou dans une position de « non recours » de leurs droits avec les professionnels du travail social : conflits, refus complexité des procédures, malaise, honte RV trop long... Les statistiques les estiment à 30% au niveau national mais les chiffres sont plus élevés dans ces quartiers. La crise sanitaire a rendu l'appel aux services sociaux et administratifs difficile et mis à mal les ressources des prestations sociales dans beaucoup de cas. Les jeunes en situation précaire (étudiants privés de petits boulots, décrocheurs scolaires, jeunes en recherche d'un stage alternance...) représentent un tiers des publics et sont aussi largement engagés (maraudes, récupération /distribution de vêtements, jeux..).

Par exemple, depuis la crise COVID en avril 2020, des associations ont mis en place un collectif inter associatif pour recueillir et distribuer des produits alimentaires entre 2 quartiers en politique de la ville de Nanterre (chemin de l'île et petit Nanterre); le lien avec les associations accueillies au Château à Nanterre produisant des repas solidaires a fonctionné jusqu'en juillet ; les achats groupés, les répartitions de « ramasse des invendus de Monoprix ADLI..) ont bénéficié aux habitants en précarité. Les ramasses de marchés et de boulangeries débutées récemment récoltent fruits, légumes et pains. Durant l'été, les familles ont organisé des collectes à la ferme de Gally et profité des soirées musicales qui y étaient proposées ! La prise en main par les bénéficiaires eux-mêmes de l'organisation des récoltes et distributions leur permet de sortir de l'assistance pour devenir des « experts d'usages » de leurs besoins matériels et administratifs. Les actions de solidarités alimentaires d'associations locales comme « cités solidaires », « la soupe aux cailloux » à Nanterre.. Depuis, le Collectif Citoyen Fraternel 92 est venu proposer de s'associer à nous pour augmenter notre visibilité et pour mieux conjuguer nos actions. Avec ce nouveau projet de point infos mobile solidaire, ce sera un pas de plus pour aller vers les personnes en situation difficile, là où elles se trouvent régulièrement (marché, lieux publics, fêtes...)

L'économie sociale et solidaire et ses acteurs développent des outils de transmission de savoir-être et d'éducation financière pour que chacun s'approprie son budget pour éviter la marginalisation et la spirale du mal endettement

Description du point d'échanges Mobile MSolidR

Le point d'échanges Mobile MSolidR comprendra : un **espace café** aménagé avec une structure mobile permettant d'accueillir et d'échanger entre tous les publics et les professionnels du projet, des structures et associations locales engagées

³ DREES, <https://solidarites.gouv.fr/le-non-recours-aux-prestations-sociales-en-france-et-en-europe>

Un **espace d'accès aux droits** avec **des ressources numériques** permettant autour des questions budgétaires de créer un premier lien pour une réorientation vers les partenaires locaux.

Une antenne de SOS Familles et un Point Conseil Budget, pour aider sur les questions budgétaires et financières, Le SOS Familles pouvant apporter des avances financières remboursables sans intérêt ni frais.

Une présence d'autres associations partenaire, en fonction des calendriers



Expérimentation du bureau mobile le 15/12/2024 à Nanterre

Le véhicule, se déplaçant une fois par semaine dans chaque quartier concerné nous semble une façon de répondre aux problématiques multiples : accès aux aides et résolutions de problèmes administratifs.

Qui porte le projet ? Ce projet sera porté par l'association MSolidR déposée à la préfecture le 23 mai 2023 (n° W922020265), et qui a pour objectif notamment de faciliter l'emploi à des chômeurs, de créer du lien social et de la convivialité et de mettre en place des alternatives plus écologiques dans les déplacements. Cette association aura la charge des emplois de chauffeur, responsable du Point Conseil Budget et du service civique. Nous nous tournerons vers les associations locales, notamment par le Collectif Citoyen Fraternel 92, avec lesquelles nous avons déjà un partenariat antérieur (SOS Familles Emmaüs) pour les mises à dispositions de travailleurs sociaux ponctuellement selon les lieux et opportunités du bureau mobile .



SOS Familles Emmaüs Nanterre est à l'origine des 2 applis « Pilote budget » et « Pilote Dépenses », avec des partenaires nationaux (BANQUE DE FRANCE, FINANCES ET PEDAGOGIE, BANQUE POSTALE, ANSA, CREDIT MUNICIPAL, LOGIREP, EMMAUS, EMMAUS HABITAT, BANQUE DE France.)

Qui animera le point d'échanges mobile ? Un salarié de l'association MSolidR formé par SOS Familles Emmaüs Nanterre et porteur du Point Conseil Budget, accompagné de bénévoles membres des associations partenaires et de Services civiques formés pour ce bureau mobile.

Les problématiques proposées par MSolidR ?

- « Aller vers », contacts avec une forme plus humanisée pour des personnes ayant besoin d'aide : La lutte contre la pauvreté et accès aux biens essentiels / L'accès aux droits /Le soutien aux familles / besoins éducatifs pour l'enfant. Le projet « va vers » les publics dans leurs espaces de vie, les fait se croiser sur des territoires inconnus réciproquement, pour échanger leurs ressources personnelles et collectives, sur leurs représentations négatives et positives de leurs différents quartiers et d'eux - mêmes, partager des temps conviviaux entre professionnels et bénéficiaires.
- Accompagner des personnes en difficulté de paiement vers la réduction de leurs dépenses énergétiques grâce à un conseil ciblé.
- Fournir des outils aux personnes en situation de mal endettement leur permettant d'améliorer leur budget en tenant compte de leurs ressources et de leurs besoins.
- Aménager des espaces et des temps de rencontre pour les jeunes en situation de grande précarité et des structures d'animation de la vie sociale dédiées aux jeunes, notamment décrocheurs ou majeurs isolés.
- Aider à mieux utiliser les aides en ligne, avec un smartphone notamment, très utile aux personnes en situation de précarité, pour un rattachage et un suivi de ces personnes.

Où se positionnera le point d'échanges mobile MSolidR ? Les associations locales seront sollicitées (pour leur servir de caisse de résonance), à partir d'événements locaux, fêtes et manifestations de la ville... Les places de marché, gares, lieux de rencontres et journées d'association, fêtes locales etc seront privilégiées pour l'installation du bureau mobile MSolidR

Pertinence du projet au regard des axes nationaux et des priorités régionales : caractère collectif de la démarche; viabilité du projet au long terme; qualité du montage du projet. Une attention particulière sera portée aux seniors, étudiants, enfants et familles en situation de précarité. Le projet répond à des objectifs transversaux, à une diversité des besoins et à des profils bien ciblés (familles en difficulté financière, suite à un divorce ou une perte d'emploi, bénéficiaires du RSA, travailleurs pauvres, personnes sans-abris, etc.). Il contribue à la durabilité environnementale et sociale, à l'amélioration de la coopération entre les acteurs, à rendre accessible ces biens et services à l'ensemble du territoire, et à réduire les « zones non couvertes »⁴.

⁴Dans certains quartiers de la périphérie IDF, la difficulté d'accès à des services sociaux et l'exclusion numérique des plus démunis ne font qu'étendre « les zones non couvertes » le plus souvent rurales.

Publics : Accueil inconditionnel et convivial (personnes vivant dans un foyer, résidences sociales, étudiants, familles...), modèle café social de Kelfi (ou Kinkeliba) avec tables, café disponible...

Permanence pour les problèmes budgétaires (PCB et SOS Familles) dans la partie avant (type camping-car retournables)

Dans la partie arrière ou sous l'auvent selon la météo, pré accueil avec situations sociales, pour l'accès au droit et recherches d'aide en ligne: un salarié capable d'écouter, en lien avec les structures locales pour orienter les personnes ; possibilité d'une permanence périodique d'autres associations (soutien aux femmes, soutien psychologique..)

Ressources humaines :

Un chauffeur VL avec capacités de communication et un salarié Point Conseil Budget

Un jeune service civique

Intervenants accès aux droits (mis à disposition par associations, mairies...)

Bénévoles dont jeunes déscolarisés

Contrats aidés ?

Budget de démarrage (estimations) : 14 700€

Budget annuel investissement et fonctionnement (estimations pour un bureau) : 48 500€
